

FLASH INFOS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Je vous informe que le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Le Conseil Municipal a nommé Madame Ophélie DE MUNICO agent recenseur, qui se présentera à votre domicile pendant cette période.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil possible.

Je vous rappelle que le recensement est obligatoire.

Madame Ophélie DE MUNICO expliquera les modalités de ce recensement **lors des vœux du maire du 11 janvier 2019**.

SITE INTERNET

Je vous informe que le site internet de la commune sera en ligne à partir du samedi 12 janvier 2019. Il sera consultable à l'adresse www.garancieres-en-beauce.fr.

Le lancement officiel du site sera réalisé lors des vœux du maire.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

A Garancières en Beauce le 5 janvier 2019

Le Maire,
Laurent CLEMENTONI

